

<p style="text-align:center"><b>CONSEIL DE QUARTIER DE CROUIN</b> <b>Réunion du 14 juin 2011</b> <b>Local du club du 3ème âge, 147 rue Haute de Crouin</b></p>
--

**Validation du compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier du 8 mars 2011**

Idrissa Badji soumet la validation du compte-rendu de la réunion précédente aux membres du Conseil de Quartier de Crouin. Ils approuvent le compte-rendu.

**Présentation du nouveau réseau de transports en commun**

Gilles Le Moine, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des Transports et Déplacements, présente le nouveau réseau urbain de transports en commun avec le prestataire « Transdev ».

Il précise que le quartier de Crouin est celui où il y a le plus d'usagers du service de transports en commun.

Globalement, sur Cognac, les transports en commun sont relativement peu utilisés par les habitants pour leurs déplacements domicile-travail.

Avec la mise en place du nouveau service, il y aura désormais 4 lignes au lieu de 3. 90% des arrivées et départs des trains seront couverts par les horaires des bus. Un cadencement plus important est également recherché.

Il y aura 2 parcs de véhicules : un avec des petits bus (pour les horaires moins fréquentés) et un avec les grands bus. Les bus seront adaptés aux personnes handicapées et aux poussettes.

Un travail a également été conduit sur le Transport À la Demande (TAD) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes ; la réservation pour ce service sera possible jusqu'à 1h30 avant l'heure de départ.

Les membres du Conseil de Quartier souhaitent savoir s'il y aura des changements d'horaires importants par rapport à l'ancien service.

Les horaires vont en effet évoluer ; pendant les périodes de vacances scolaires, les horaires seront adaptés, les bus de la ligne A (celle qui passe à Crouin) commenceront leur service à 8h39.

Les membres du Conseil de Quartier estiment que cet horaire spécifique de vacances n'est pas du tout adapté aux personnes qui travaillent et qui prennent le bus dans leurs déplacements domicile – travail.

A titre d'exemple, des personnes handicapées (une trentaine) utilisent le bus pour se rendre sur leur lieu de travail et n'ont que ce moyen de transport pour être autonomes ; la structure qui les accueille avait déjà revu ses horaires en fonction des bus à l'issue d'une négociation avec l'ancien prestataire.

Les membres du Conseil de Quartier demandent à ce que les horaires soient identiques, qu'il s'agisse d'une période de vacances scolaires ou pas, et adaptés aux personnes qui travaillent.

Gilles Le Moine répond que la demande du Conseil de Quartier sera bien évidemment prise en compte.

Un membre du Conseil de Quartier demande comment rejoindre l'Intermarché depuis Crouin. Il est répondu qu'un système de correspondances permet de ce rendre dans ce commerce. Le temps d'attente sur les points de correspondance sera en moyenne de 3 à 4 minutes.

Les membres du Conseil de Quartier demandent s'il y aura des navettes spécifiques mises en place lors des manifestations qui se déroulent à Cognac.

Il est répondu que ce service sera mis en place en fonction des manifestations, au cas par cas ; sur le

Blues, cela fonctionne tandis que sur la Fête du Cognac ou Coup de Chauffé il semble que ce type de service ne fonctionne pas.

Les membres du Conseil de Quartier signalent que pour la Fête du Cognac, aucun d'entre eux ne savait qu'il existait une navette. Ils estiment que pour qu'un service de ce type fonctionne sur une manifestation, il faut communiquer dessus.

Il est répondu que c'est l'organisateur de la manifestation qui doit communiquer sur ce service.

Les nouvelles lignes sont présentés plus en détail ; pour la ligne A (qui concerne le quartier de Crouin), il y aura 13 allers-retours par jour (contre 8 actuellement).

Le Conseil de Quartier demande s'il pourra faire des propositions concernant cette ligne s'il constate des problèmes ; il est répondu qu'il sera tout à fait possible de faire remonter des dysfonctionnements. De plus, un Comité d'usagers sera mis en place.

L'inauguration de ce nouveau service de transports en commun est programmée pour le 2 juillet avec des animations qui se dérouleront notamment sur la place François 1er.

L'agence commerciale « Cognac mobilité » se trouve à l'ancienne caserne des pompiers (rue de Bellefonds) ; le numéro de téléphone de cette agence est le : 05 45 82 66 10.

### **Point d'étape sur le projet accueil de la Ville**

Aurore Guérineau responsable du service population de la Ville, présente l'état d'avancement de ce projet et les actions menées.

Ce projet concerne 9 sites: les Services Techniques, la Police Municipale, le Service des Sports, la Bibliothèque Municipale , l'accueil de l'Hôtel Ville , les Musées, le C.C.A.S., la Piscine Municipale (été, hiver).

Le projet accueil est une démarche transversale voulue par les élus, l'accueil ayant un impact sur l'image de la Ville. C'est un véritable métier qui nécessite une formation pour obtenir de bons résultats, 30 agents concernés ont donc été formés.

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des usagers. Sur les 254 questionnaires déposés par les usagers, il ressort un certain nombre de remarques concernant :

- le délai d'attente: indice de satisfaction supérieur à 90% sur 4 sites et inférieur à 50% sur 2 sites (Services Techniques et CCAS)
- l'amabilité: indice de satisfaction supérieur à 60% sur tous les sites
- l'écoute: indice de satisfaction supérieur à 80% sur tous les sites
- l'orientation: indice de satisfaction supérieur à 90% sur tous les sites
- les horaires d'ouverture de l'accueil: supérieur à 90% sur 7 sites et inférieur à 90% sur 2 sites (Services Techniques et Piscine)
- la qualité de l'accueil: indice de satisfaction supérieur à 90% sur 5 sites, entre 80% et 90% au CCAS et inférieur à 80% sur 3 sites (Piscine, Récollets, Services Techniques)

Les actions qui vont être mises en place au regard des résultats de l'enquête sont les suivantes :

- des aménagements de locaux vont être étudiés afin de les rendre plus attrayants et fonctionnels,
- l'embellissement des bureaux est prévu , en association avec le Service des Jardins, pour que des bouquets de fleurs égayent le mobilier,
- l'identification des agents sera faite à l'aide de chevalets qui seront posés sur les bureaux donnant le nom et la fonction de la personne,
- des plans des sites municipaux seront fournis aux personnes qui en feront la demande.

### **Secrétariat des séances du Conseil de Quartier**

Dans les autres Conseils de Quartiers, un membre prend des notes pendant la réunion et prépare un premier jet de compte-rendu qu'il transmet ensuite à Nathalie Gourdet. Ce projet de compte-rendu est ensuite éventuellement modifié, des éléments peuvent y être ajoutés.

La personne qui prend des notes est soit toujours la même, soit désignée à chaque séance parmi les membres présents.

Les membres du Conseil de Quartier estiment que cela peut poser problème si c'est toujours la même personne qui est secrétaire de séance lorsque celle-ci est absente.

Le Conseil de Quartier retient donc l'idée de nommer un ou une secrétaire de séance au début de chaque réunion ; ce dispositif sera mis en place lors de la réunion de septembre.

### **Point sur le travail mené en vue de la réfection des trottoirs sur le quartier**

Le point est fait sur le classement des trottoirs ; le tableau de ce classement par ordre de priorité est joint au présent compte-rendu.

### **Point d'étape sur les projets du Conseil de Quartier**

- Aménagement de l'aire de jeux des 4 pans :  
La consultation des entreprises pour l'aménagement de cette aire de jeux est en cours.
- Projet de fresques du pont de la rocade :  
La Direction Interdépartementale des Routes Atlantiques (DIRA) a répondu au courrier de la Ville et donné un avis favorable pour la réalisation des fresques sous le pont de la rocade ; une convention devra cependant être signée au préalable avec la Ville.

### **Démarche de concertation PLU-Agenda 21**

Les secondes réunions des groupes de travail des 4 axes se sont déroulées les 16, 17, 23 et 24 mai derniers.

Lors de ces réunions, de grandes orientations ont été déterminées par les participants pour les quatre thèmes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

L'un des membres du Conseil de Quartier de Crouin qui participe à ces groupes de travail a trouvé que l'exercice demandé lors de cette deuxième réunion était complexe et portait principalement sur le choix des mots très précis pour formuler les orientations,

Les deux autres membres du Conseil de Quartier estiment que cette seconde réunion a permis d'avancer et qu'elle a été plus intéressante que la première séance.

### **Météo du quartier**

#### **Information sur la reconstruction du Local Collectif Résidentiel (LCR) :**

La consultation auprès des entreprises pour la reconstruction du LCR a été lancée par Logélia; les entreprises doivent remettre leurs offres avant le 23 juin prochain.

#### **Suites concernant les questions des réunions précédentes :**

- Problème de la borne qui n'est pas relevée sur l'esplanade José Maria de Héredia : la Police Municipale a fait le tour ; une demande est faite auprès de Logélia afin que leurs agents actionnent les bornes dans le respect de la réglementation.

- Problème du banc qui avait les pieds en l'air place Gustave Flaubert : le banc a été enlevé et sera rescellé ultérieurement (inscrit dans le programme des Services Techniques).
- Problème des habitants (11 et 12 rue Gérard de Nerval) qui reçoivent des pierres et des bouteilles ou canettes dans leur jardin : la Police Municipale s'est rendue sur place et n'a a priori pas constaté de problème. Si les faits se déroulent le soir, il faut que les habitants appellent le Commissariat. S'il n'y a pas de réaction de la part du Commissariat, il faut en avertir la Police Municipale (qui prendra contact avec le Commissariat).
- Problème de circulation et de non respect de la réglementation en matière de sens de circulation par les camions (de chez Vicard, etc...). dans la rue de Crouin : une équipe de la Police Municipale s'est positionnée sur cet axe du 2 au 12 mai au niveau de la rue de l'Antenne ; aucune infraction n'a été constatée. Une nouvelle observation sera faite, à un autre endroit de cet axe de circulation.  
Les entreprises pourront être interpellées sur le respect de la réglementation afin qu'elles fassent un rappel auprès de leurs chauffeurs.

#### Nouvelles questions :

- La boîte-aux-lettres n'a toujours pas été remise en place. Le second courrier concernant cette boîte-aux-lettres a été envoyé à La Poste le 29 avril dernier. A priori, la Poste a eu un problème avec l'entreprise qui était chargée de remettre en état cette boîte.
- Le Conseil de Quartier demande où en est le ré-aménagement du carrefour situé à l'intersection des rues Favereau et Pierre Loti (îlot en forme de triangle).
- Le Conseil de Quartier signale l'état de saleté du terrain de tennis (bouteilles cassées,...) ainsi que la détérioration de la poubelle située à proximité.
- Le panneau d'affichage situé rue de la Groie est détérioré.
- Rue Basse de Crouin : le panneau annonçant le stop est masqué par la végétation.
- Le canal est très sale au niveau de l'Espace 3000 ; il aurait besoin d'être nettoyé.
- Est signalé le problème de gens qui n'habitent pas dans les immeubles et déposent des déchets dans les abris poubelles dédiés aux bâtiments collectifs ; les Conseillers de Quartiers demandent s'il est possible de mettre un panneau indiquant que ces poubelles sont destinées aux habitants des immeubles.
- Les abords des bâtiments Logélia auraient besoin d'être nettoyés.
- Le parking de la Cité Mermet est plein de hautes herbes.

**La prochaine réunion du Conseil de Quartier est fixée au mardi 20 septembre 2011, à 19h00.**

\*\*\*\*\*

#### **Membres du Conseil de Quartier présents :**

M. Idrissa BADJI, Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Danielle CHEVRIER, M. Jean-Marie GABORIT, Melle Félicité GARCIA, Mme Yveline GERARD, Mme Marilyn GRAMAIN, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. Jérôme LESFARGUES, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD

**Membres du Conseil de Quartier excusés :**

M. Philippe BARDY, Mme Martine BASSOULET, Mme Éliane CLAVERIE, M. André HIVERT, M. Alexandre MALANGIN

**Participaient également :**

Gilles LE MOINE, Isabelle FILLOUX, représentants la CDC  
Aurore GUERINEAU  
Brigitte BONNEAU, Nathalie GOURDET